

**FORMATION  
PAR  
APPRENTISSAGE**

**BREVET PROFESSIONNEL  
RESPONSABLE  
D'ENTREPRISE  
AGRICOLE  
BP(REA)**

*(période de septembre à juin)*

**Objectifs de la formation:**

- conduire et valoriser les productions alimentaires, non alimentaires et service
- Préserver les sols, la ressource en eau et de la biodiversité fonctionnelle
- Organiser le travail, gérer les ressources et les relations humaines
- Gérer et administrer l'entreprise agricole
- S'adapter à des enjeux territoriaux particuliers (UCARE)

**Le BP REA**

- Diplôme de niveau 4
- Destiné aux personnes souhaitant s'installer en agriculture
- Il octroie la capacité professionnelle agricole permettant de prétendre à l'installation aidée (DJA)
- salarié hautement qualifié



Taux de réussite : 83 %



Taux de satisfaction: 3/5



Taux d'insertion : 100 %

**Modalités pédagogiques :**

Cours théoriques, travaux pratiques, témoignages et visites.

**Plateaux Techniques :**

- L'utilisation de plateaux techniques (exploitation agricole, atelier de transformation, parcelle de maraîchage, exploitation horticole)
- du centre de ressources, salles informatique

# CONTENU DE FORMATION

## Blocs de compétences

(la validation de l'ensemble des modules permet l'obtention du diplôme)

**Le BP REA est délivré après obtention des 5 Unités Capitalisables (UC) et des ucars**

Modules	Contenus	Volume Horaire
UC1	Se situer en tant que professionnel	231 h
UC2	Piloter le système de production	108,50 h
UC3	Conduire le processus de production dans l'agroécosystème	304,5 h
UC4	Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise	171,5 h
UC5	Valoriser les produits ou services de l'entreprise	129,5 h
UCARE 1	S'adapter à des enjeux professionnels particuliers	105 h
UCARE 2	S'adapter à des enjeux professionnels particuliers	70 h

**En fonction de la demande:**  
Possibilité d'établir un plan de formation avec les modules ou les blocs de compétences souhaités

## ACCÉDER A LA FORMATION

Formation Par Apprentissage	
Durée	34 semaines de formations sur 2 ans avec 35h/semaine soit 1190 heures
Public	Jeunes de 16 à 29 ans révolus. Possibilité de suivre la formation en formation continue
Conditions d'admission Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etre âgé de 15 ans révolus et de moins de 30 ans à l'entrée en cours de formation</li> <li>Etre titulaire d'un diplôme de niveau 3 ou de tout autre diplôme d'un niveau supérieur</li> <li>Avoir souscrit un contrat d'apprentissage de 24 mois avec un agriculteur ou un entrepreneur agricole en mesure de présenter une comptabilité (bilan, compte de résultats)</li> </ul>
Repas Hébergement accessibilité	Possibilité de restauration et d'hébergement Le centre intègre la démarche H+ Nous contacter

## NOUS CONTACTER

Centre de Formation Professionnelle  
et de Promotion Agricole

BP70024 - 63370 Lempdes

Téléphone: 04. 73. 91. 63. 04

[cfppa.marmilhat@educagri.fr](mailto:cfppa.marmilhat@educagri.fr)

S'informer

[www.cfppa.marmilhat.fr](http://www.cfppa.marmilhat.fr)

 [facebook.com/cfppa63](https://facebook.com/cfppa63)



*Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite conformément à la réglementation en vigueur*

Le conseil Régional Auvergne Rhône Alpes participe financièrement aux investissements matériels à destination de cette formation